RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2012 B 16719
Numéro SIREN : 753 216 704
Nom ou dénomination : POMPES FUNEBRES REBILLON

Ce dépôt a été enregistré le 06/03/2013 sous le numéro de dépôt 22352



1302237101

DATE DEPOT :	2013-03-06
NUMERO DE DEPOT :	2013R022352
N° GESTION :	2012B16719
N° SIREN :	753216704
DENOMINATION :	POMPES FUNEBRES REBILLON
ADRESSE :	50 boulevard Edgard Quinet 75014 Paris
DATE D'ACTE :	2013/02/27
TYPE D'ACTE :	EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
NATURE D'ACTE :	CHANGEMENT DE PRESIDENT

12P16713
EC du 27/2/13 ; C2

POMPES FUNEBRES REBILLON
Société par Actions Simplifiée au capital de 6.991.744 Euros
Siège social : 50, Boulevard Edgard Quinet 75014 PARIS
753 216 704 RCS PARIS

GTC DE PARIS
06 MARS 2013
7235 N° Dépôt

EXTRAIT DE L'ACTE UNANIME DES ASSOCIES EN DATE DU 27 FEVRIER 2013

Les Associés ont pris les décisions suivantes :

Première décision : Démission de Philippe CAILLAREC de ses fonctions de Président de la Société

Les Associés décident à l'unanimité de prendre acte de la démission de Monsieur Philippe CAILLAREC de ses fonctions de Président de la Société, avec effet à l'issue des présentes décisions, et de lui donner quitus de sa gestion jusqu'à la cession d'actions de la Société POMPES FUNEBRES REBILLON intervenues ce jour en faveur de la Société FUNECAP TOPCO.

Deuxième décision : Nomination d'un nouveau Président - Fixation de ses pouvoirs

Les Associés décident à l'unanimité de nommer en remplacement, en qualité de nouveau Président, à compter de la cession d'actions de la Société POMPES FUNEBRES REBILLON intervenues ce jour en faveur de la Société FUNECAP TOPCO et pour une durée indéterminée :

- **Monsieur Philippe GENTIL**, né le 21 août 1965 à BOURG EN BRESSE (01), de nationalité française, domiciliée 9 rue de la Comète 92600 ASNIERES SUR SEINE.

Monsieur Philippe GENTIL déclare accepter les fonctions qui lui sont conférées, et en outre n'être frappé d'aucune mesure susceptible de lui interdire l'exercice desdites fonctions.

Le Président assumera sous sa responsabilité la direction générale de la Société et aura les pouvoirs définis par la loi et les statuts. Dans l'exercice de ses pouvoirs, le Président est autorisé à constituer tous mandataires spéciaux avec faculté de délégation.

Sa rémunération sera, le cas échéant, fixée ultérieurement, cependant et dès à présent, il aura droit, sur justificatifs, au remboursement de ses frais professionnels de représentation, de séjour et de déplacement.

[...]

Troisième décision : Pouvoirs pour formalités

Les Associés décident à l'unanimité de conférer tous pouvoirs au Président ou son mandataire ou au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent Acte Unanime en vue de l'accomplissement de toutes formalités requises, partout où besoin sera.

Certifié conforme
Le Président
Philippe GENTIL